

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS,
DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

SERVICE DU PERSONNEL

BUREAU DU PERSONNEL FONCTIONNAIRE



Service-Ethics-Performance

MINISTRY OF THE PUBLIC SERVICE
AND ADMINISTRATIVE REFORM

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF PERSONNEL,
SALARIES AND PENSIONS

PERSONNEL SERVICE

ESTABLISHED PERSONNEL BUREAU

001338

DECISION N° _____/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF
portant affectation des personnels.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 001608/MINFOPRA du 11 mars 2020 portant attribution du Diplôme de l'ENAM à certains élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2017-2019 ;

Considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Les personnels dont les noms suivent, titulaires du Diplôme de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Sections **Administration Générale** et **Administration du Travail**, Promotion **2017-2019**, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sont, à compter de la date de signature de la présente décision, affectés au **Ministère Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat**.

Il s'agit de :

| N° | NOMS ET PRENOMS | MATICULE | SECTION |
|----|-------------------------------------|----------|---------|
| 1 | GUIABOU NOUBISSIE Christelle Gaëlle | B-085872 | AGA |
| 2 | MOUHTAR MARIAM MEY | E-085985 | |
| 3 | BIKECK Joseph | 653755-T | ATA |

Article 2.- Les soldes et accessoires de solde des intéressés seront imputés au budget du Ministère Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Article 3.- La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- CONSUPE/SG/DAG ;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP ;
- INTERESSEES/DOSSIER ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

